

MOBILISATION DES CAPITAUX PRIVÉS AU PROFIT DES CHAINES DE VALEUR AGRICOLE EN AFRIQUE

Leçons de la Côte d'Ivoire dans la filière anacarde

Secrétariat de la Communauté Africaine de Pratiques sur la Gestion axée sur les Résultats de Développement à la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique



Etude de cas
N°39

RÉSUMÉ

La filière anacarde est une filière agro-industrielle importante pour l'économie ivoirienne et une source de revenu appréciable pour les populations rurales en Côte d'Ivoire. En effet, la production de cette spéculacion a connu un essor considérable en passant de 63 000 tonnes en 2000 à plus de 550 000 tonnes en 2014, représentant près de 20% de l'offre mondiale de noix de cajou. Plus de 90% de la production est exportée sous forme de noix brutes vers l'Inde, le Vietnam et le Brésil, faisant ainsi de la Côte d'Ivoire le premier exportateur mondial de noix brutes. La Côte d'Ivoire tire ainsi très peu de valeur ajoutée de sa production d'anacarde. Le diagnostic de cette filière révèle qu'au rang des obstacles qui limitent le développement de la transformation de l'anacarde, la question du financement occupe une place prépondérante. Fort de cela et de son ambition de porter le taux de transformation à 100% à l'horizon 2020, l'Etat ivoirien a pris l'initiative de mobiliser des ressources financières du secteur privé au profit de l'industrialisation de sa filière anacarde. Il s'agit d'un mécanisme qui est parti de l'état des lieux de la filière aux actions de communication en passant par le ciblage des acteurs et la planification stratégique des actions. Le mécanisme a suscité d'importantes réformes incitatives au niveau de l'Etat, a permis de sensibiliser les partenaires financiers sur la question de financement agricole, et de mobiliser d'importants volumes d'investissement dans la transformation de l'anacarde, favorisant au passage la création d'emploi pour les populations. Fort de ces résultats, il est recommandé que les Etats Africains jouent leur rôle de facilitateur pour l'incitation des investisseurs privés dans leurs secteurs prioritaires d'activités et que les besoins en renforcement des capacités des différents acteurs soient satisfaits pour une transformation effective du continent.

Introduction

La Côte d'Ivoire est un pays à revenu intermédiaire qui dispose d'un fort potentiel agricole naturel (terres fertiles, ressources hydrologiques importantes, climat favorable) et une diversité de conditions agro écologiques¹. Selon la Banque

Mondiale, en 2013 le secteur agricole a contribué à hauteur de 22,3% à la formation du PIB de la Côte d'Ivoire et représente 47% environ des exportations globales du pays (62% hors pétrole) (Banque Mondiale 2013). En 2014, il occupait 46% de la population active du pays et est une source de revenus pour les deux tiers d'une population à 50,3% rurale. L'un des facteurs explicatifs du succès de l'agriculture ivoirienne s'avère être la coexistence de groupes agro-industriels et

¹Les politiques agricoles à travers le monde : quelques exemples.

<http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/1506-ci-resinter-fi-cote-ivoire.pdf>

d'exploitations familiales (CCG8, 2013), élément qui caractérise nombre de filières agricoles du pays. Avec 550.000 tonnes produites en 2014, soit 20% de la production mondiale, la Côte d'Ivoire est le 2^{ème} producteur mondial de noix de cajou (anacarde), derrière l'Inde (800.000 tonnes), et le premier producteur africain (Nouza, 2014). Afin de favoriser le développement durable de la filière anacarde et la montée en puissance du secteur agro-industriel, le gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a identifié le développement d'une industrie nationale de transformation de noix de cajou comme un axe prioritaire de sa stratégie de développement (RONGEAD, 2014). La filière anacarde se positionne donc comme l'une des cultures phares de rente du pays qui souhaite mobiliser des financements pour en développer la transformation locale. L'objectif visé étant de parvenir à la transformation de toute la production locale à l'horizon 2020. Toutefois, la question du financement de la filière anacarde en général et de la transformation en particulier se pose avec acuité en Côte d'Ivoire du fait de la méconnaissance des atouts caractéristiques de ladite filière par les partenaires stratégiques notamment ceux financiers (Nouza, 2014). Faute de moyens financiers suffisants, l'Etat ivoirien a développé un mécanisme visant à mobiliser les capitaux privés au profit de l'industrialisation de la filière anacarde. La présente étude de cas qui décrit ledit mécanisme, ressort les leçons et implications politiques susceptibles d'édifier les pays africains dans la valorisation de leur potentiel agricole pour une transformation de l'Afrique.

Aperçu de la problématique du financement de la filière anacarde en Côte d'Ivoire

La culture de l'anacarde s'est développée en Côte d'Ivoire de façon spontanée, sans l'initiative ni le soutien d'organismes de développement agricole. Ce n'est qu'à partir du début des années 2000 que les structures d'encadrement et d'appui à l'agriculture ont commencé à véritablement intervenir dans la filière, alors que la noix de cajou tendait à devenir la principale culture de rente du Nord du pays devant le coton (Konan et al., 2010).

Les actions enregistrées en vue du développement de cette filière étaient axées sur les défis tels que l'amélioration des rendements et l'organisation des acteurs de la filière. Ainsi, cette filière à l'instar des autres filières agricoles, est également confrontée à l'épineuse question du financement. De façon spécifique, le développement de la filière anacarde en Côte d'Ivoire souffre de problèmes d'accès au crédit, aussi bien pour l'acquisition des équipements que pour l'exploitation. Cela est principalement dû à la connaissance insuffisante de la filière par les banques et aux difficultés pour les petits transformateurs à constituer des garanties. A cela s'ajoute l'absence de stratégie politique sous-tendue par une vision de dynamisation de la filière au niveau national.

Le volet "transformation de la noix de cajou" est davantage affecté par cet état de chose avec les industries de noix de cajou qui tournent au ralenti (ARECA, 2011). Bien que la demande globale en noix de cajou soit en constante progression depuis ces 10 dernières années en termes de volumes et de valeur, les marges les plus importantes sont au niveau du marché de la transformation (Nouza 2014). Or selon l'Autorité de Régulation du Coton et de l'Anacarde (ARECA), les noix produites sont majoritairement exportées sous forme brutes vers l'Inde et le Vietnam respectivement à 71% et 28% (ARECA, 2011). Cette forme de cession de la production présente des enjeux socio-économiques notamment un manque à gagner considérable en termes de valeur ajoutée pour l'économie du pays, de revenus pour les populations et de recettes pour les finances publiques. Fort de cela, un engouement a été noté depuis peu au niveau des autorités politiques en vue d'une mobilisation des ressources pour accompagner l'essor de la filière en général et de son volet transformation en particulier.

Industrialisation de la filière anacarde en Côte d'Ivoire : le mécanisme pour convaincre les investisseurs privés

Fondements politiques et stratégiques du mécanisme de mobilisation des capitaux privés

Au lendemain de la crise post-électorale de 2010-2011, la Côte d'Ivoire s'est résolument engagée dans la redynamisation de son secteur agricole. Du fait de l'importance que revêt la filière anacarde notamment pour sa contribution aux indicateurs macroéconomiques du pays, cette filière constitue l'une des plus visées par cette volonté politique. A l'issue des réflexions, l'option du développement de la section de transformation de la noix de cajou a été faite. Cette stratégie de développement adoptée par le gouvernement ivoirien en 2013, vise à atteindre un taux de transformation d'environ 35% en 2016 et 100% à l'horizon 2020². L'atteinte de cet objectif passe par deux axes stratégiques majeurs que sont :

- le renforcement de la promotion des investissements privés nationaux et étrangers à travers l'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire du secteur ;
- l'appui ciblé de l'Etat, qui par son action structurante, accompagnera l'initiative privée.

Ces deux axes s'inscrivent dans le mécanisme d'industrialisation de la filière anacarde dont la mise en œuvre a été faite suivant une approche participative stratégique.

Description du mécanisme de mobilisation des capitaux privés

Le mécanisme d'incitation aux financements de la filière anacarde développé comporte quatre (04) phases (Figure 1). Ces différentes phases ont été conduites par diverses structures dont principalement celles étatiques sous le leadership du Gouvernement Ivoirien. Le rôle de l'Etat dans la mise en œuvre du mécanisme s'est donc avéré prépondérant pour l'atteinte des objectifs visés.



Figure1 : Schématisation du mécanisme d'incitation aux financements de la filière anacarde

a. Etat des lieux de la transformation de l'anacarde en côte d'ivoire

Avant toute action, il était nécessaire de comprendre et de maîtriser la filière anacarde en question. L'état des lieux visait donc à mieux cerner la filière anacarde et principalement la section de la transformation de la noix de cajou. Il a porté sur trois dimensions à savoir (i) l'analyse de la transformation, (ii) l'analyse du système de financement et enfin (iii) le bilan des programmes/projets intervenus dans le secteur.

L'analyse de la transformation s'est focalisée sur la capacité et l'évolution de la transformation artisanale, de celle industrielle, de la synergie entre les deux types de transformation, du stockage et conditionnement des produits, et enfin sur la valorisation des sous-produits.

- **L'analyse du financement** s'est intéressée aux systèmes de financement de la transformation à des conditions adaptées (taux d'intérêts, différé, durée du crédit) aux PME/PMI et le financement des stocks de matière première pour permettre le fonctionnement des unités industrielles de transformation.
- **le bilan des programmes/projets intervenus dans le secteur** a permis de mettre en exergue les enseignements tirés au travers des principaux résultats acquis de ces programmes et projets en matière de pratiques agricoles améliorées, de techniques de conservation, et de transformation, d'outils d'aide à la commercialisation et fondamentalement en

² <http://www.industrie.gouv.ci/index.php/page/programme-de-transformation-de-lanacarde>

matière de mécanismes adaptés de financement.

b. Ciblage des partenaires financiers du secteur privé

Cette seconde phase du mécanisme vise une meilleure catégorisation des partenaires notamment financiers susceptibles d'accompagner le développement de la filière. Sur la base des données collectées grâce à l'état des lieux, les acteurs du secteur privé notamment les institutions financières ont été recensés et leurs profils (précisant leurs domaines privilégiés, leurs conditions et mécanismes propres d'interventions) ont été établis. Ce répertoire des partenaires ainsi élaboré a permis une catégorisation desdits partenaires et des approches spécifiques de prise de contact sur la question du financement de la filière anacarde ont été définies. Dans l'ensemble, les partenaires ciblés présentent divers degrés d'intérêt et d'implication dans le financement agricole en général et celui de l'anacarde en particulier.

c. Planification stratégique : Elaboration de Plans d'actions adaptés et mesures d'accompagnement

A cette étape, des plans d'actions stratégiques ont été développées sur la base des données de l'état des lieux ainsi que des profils des partenaires financiers répertoriés. Spécifiquement, il était question de combiner l'objectif de mobilisation des ressources financières, aux principes d'interventions ainsi que des centres d'intérêts des acteurs financiers ciblés. Cette planification stratégique a donné lieu à des plans d'actions et programmes adaptés au contexte ivoirien, précisant les attentes des différentes parties prenantes. A cela s'ajoute la définition claire des mesures incitatives (notamment politiques) prises en vue de susciter l'intérêt des partenaires ciblés pour leur accompagnement dans la mise en œuvre des plans et programmes élaborés. Ces différents éléments constituent dans leur ensemble, les documents de communication sur lesquels se basent les initiatives de persuasion exécutées à l'endroit des partenaires ciblés.

d. Communication de développement

L'étape de la communication s'est faite en deux principales sections que sont les campagnes médiatiques et l'organisation des rencontres Business to Business (B To B). Les campagnes médiatiques ont porté sur la vision de l'autorité publique pour l'industrialisation de la filière anacarde. Exécutées à travers les mass-médias, elles ont été orientées vers l'opinion publique et ont mis l'accent sur le bien-fondé et la plus-value socio-économique de l'initiative pour le pays.

En ce qui concerne les rencontres B to B, elles ont eu pour substance des éléments résultant de la planification stratégique (plans d'actions, mesure d'accompagnement etc.) avec de forts volets de plaidoyers et lobbying pour la mobilisation des financements. Elles ont été orientées vers les partenaires techniques et financiers et ont été principalement exécutées à travers la quatrième édition du forum "Investir en Côte d'Ivoire (ICI)" et des ateliers d'échanges sur le financement de la transformation de l'anacarde.

Opportunités et menaces en lien avec le mécanisme

Divers facteurs d'opportunités et de menaces ont impacté l'atteinte des résultats escomptés en lien avec le mécanisme. Ces éléments (présentés dans le tableau 1 ci-dessous) sont aussi bien d'ordre structurels que conjoncturels et se rapportent entre autres aux caractéristiques de la filière, à celles des partenaires et à la volonté politique du pays et du continent en matière de financement agricole.

Tableau1 : Facteurs d'opportunités et de menaces en lien avec le mécanisme

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Volonté politique manifeste de l'Etat Ivoirien à dynamiser la transformation de l'anacarde • Accords continentaux et lobbying pour la question de l'accroissement du financement agricole dans les budgets des Etats Africains 	<ul style="list-style-type: none"> • Méconnaissance des atouts de la filière par les partenaires • Traditionnelle réticence des institutions financières à financer le secteur agricole • Situation socio-politique du pays (Economie en reconstruction après 10 années de conflit interne armé)

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité des partenaires (notamment financier) à accompagner le développement agricole • Atouts avérés de la filière : conditions agro écologiques du pays, professionnalisation et organisation des acteurs de la filière, disponibilité du marché d'écoulement etc. | <ul style="list-style-type: none"> • Etroitesse et volatilité du marché international de noix de cajou • La question de la qualité des produits d'exportation suivant les normes UE. |
|---|--|

Résultats obtenus et évaluation globale

Le mécanisme de mobilisation des ressources au profit de l'industrialisation de la filière anacarde implémenté par la Côte d'Ivoire a donné lieu à des résultats importants dont voici quelques-uns.

- **Le mécanisme a suscité d'importantes réformes au niveau de l'Etat Ivoirien au profit de la filière anacarde**

A la suite de la mise en œuvre de son mécanisme de facilitation de l'accès au financement pour la filière anacarde en général, l'Etat ivoirien a dû prendre des mesures en vue de l'atteinte des objectifs fixés. Il s'agit de l'adoption d'un nouveau code des investissements plus incitatif, qui est de nature à accroître davantage l'investissement privé, dans tous les secteurs de l'économie et en particulier dans le secteur agricole. Ce nouveau code adopté présente des conditions favorables au financement du secteur agricole dont l'industrialisation de la filière anacarde, à travers diverses mesures telles que la réduction des droits de douane et l'exonération de la TVA. Spécifiquement, les entreprises agro-industrielles intervenant dans le secteur de l'anacarde, créées ou réimplantées dans les zones Centre Nord et Ouest (CNO) du pays avant le 31 décembre 2012 bénéficient d'une exonération de TVA (exonération totale jusqu'en 2015 réduit à 75% de 2016 à 2017) sur les équipements et le matériel nécessaire à la réalisation des investissements et le premier lot de pièces de rechange des équipements (CCI-CI, 2012).

Cumulativement, il a été planifié la mise en place d'un fonds de développement de la transformation

et d'un système de récépissé en partenariat avec la Société financière internationale (SFI) pour accompagner la filière anacarde. Il faut noter qu'à travers ces réformes, la filière anacarde jouit d'un nouveau cadre institutionnel mettant en avant un nouvel organe chargé de la régulation, du suivi et du développement des activités de la filière qui est en l'occurrence le Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA).

- **Le mécanisme a permis de sensibiliser les opérateurs privés à la question du financement du secteur agricole en général et de la filière anacarde en particulier**

Les rencontres B to B organisées dans le cadre du mécanisme ici décrit, ont permis de recentrer le débat autour de la question du financement agricole en Côte d'Ivoire. L'organisation de la quatrième édition du forum investir en Côte d'Ivoire, a été l'occasion de dresser l'état des lieux de la filière, de présenter les opportunités d'affaires et d'insister sur les atouts que présente le pays concernant la filière anacarde. En prélude à cet événement, le ministère de l'industrie, en collaboration avec le ministère de l'agriculture et l'ACA a organisé un atelier d'échanges sur le financement de la transformation de l'anacarde. Cet atelier a vu la participation de plusieurs institutions financières nationales, régionales et internationales telles que l'association des professionnels des banques et établissements financiers (APBEFCI), la Banque ouest africaine de développement (BOAD) et la Société financière internationale (SFI). Les échanges qui ont prévalu lors de ce forum ont en effet, rappelé les potentialités de la filière anacarde en termes de transformation, les besoins en financement et les réticences du secteur bancaire. L'accent a également été mis sur les diverses mesures de sécurisation pour les financements orientés vers ce secteur.

- **Le mécanisme a favorisé la mise en œuvre d'initiatives concrètes de transformation de la noix de cajou au plan national**

Grâce à ce mécanisme, des investisseurs privés ont contribué de façon substantielle à la mise en œuvre de certaines initiatives dans la transformation de la noix de cajou. C'est le cas de l'initiative du Ministère en charge de l'agriculture qui a porté un projet

intitulé « Projet d'accélération de la transformation de noix de cajou brut en Côte d'Ivoire », d'un montant total de 101 750 000 000 Fcfa avec une contribution des opérateurs privés pour plus de 60% du budget (61 850 000 000 Fcfa). Ce projet avait pour ambition (i) d'accroître la capacité nationale de transformation des noix de cajou brut de 145 000 tonnes, (ii) d'implanter 12 unités principales de capacité comprise entre 5 000 et 15 000 tonnes dans 12 régions du projet, (iii) d'implanter 33 unités satellites dans les zones productrices d'anacarde, (iv) de créer environ 150 000 emplois en particulier pour les jeunes et les femmes.

- **Le mécanisme a favorisé la mise en place des unités de transformation de noix cajou et la création d'emploi pour les populations**

Le groupe OLAM a installé en 2012 à Bouaké, une usine de transformation de noix de cajou d'une capacité d'environ 30.000 tonnes pour un investissement avoisinant 17 milliards de francs Cfa³. Cette usine qualifiée d'ultramoderne du fait de la nature et de la technologie des équipements qui y sont installés emploie environ 2400 personnes pour ses activités. Quant à « CAJOU DES SAVANES » (CASA) une filiale du Groupe IPS West-Africa, elle a installé une usine semi-automatique de transformation de la noix de cajou, d'un coût estimé à 1,5 milliards de F CFA⁴. Cette unité a démarré ses activités le 1^{er} juin 2014 avec une prévision de 20.000 tonnes pour la première campagne 2014-2015. A ces deux initiatives, il faut ajouter un projet de construction d'une usine de transformation de noix de cajou d'une valeur de 1,3 milliard FCFA a démarré dans la région de Dabakala et va générer plus de 200 emplois directs au niveau de la population⁵.

Conclusion, leçons apprises et implications politiques

La question du financement agricole revêt un caractère important pour les pays notamment ceux en voie de développement qui ont une économie prioritairement basée sur le secteur agricole. Elle

³ <http://news.abidjan.net/h/427275.html>

⁴ <http://news.abidjan.net/h/513598.html>

⁵ <http://news.abidjan.net/h/573124.html>

trouve tout son sens dans la mesure où il s'agit de l'affectation des ressources financières pour le développement des activités de l'un des secteurs stratégiques des pays en question. Pour ce faire, les stratégies de mobilisation desdites ressources se doivent d'être à la fois novatrices et adaptées au contexte des pays. Les leçons et implications politiques ci-dessous présentées, ressortent du cas édifiant de la Côte d'Ivoire dans la filière anacarde et se proposent d'inspirer les pays Africains dans la transformation de leur secteur agricole à partir des capitaux privés.

- **Les Etats Africains se doivent de jouer le rôle de facilitateur pour l'incitation des investisseurs privés dans leurs secteurs prioritaires de développement.**

La transformation de la noix de cajou est apparue en Côte d'Ivoire comme l'axe central du développement global et durable de la filière. C'est pourquoi l'Etat se devait donc de définir et de mettre en œuvre une politique de financement de l'industrialisation de la transformation en la recommandant à l'ensemble des bailleurs de fonds. Ainsi, dans une perspective de mobilisation des ressources diverses notamment celles financières provenant du secteur privé, les Etats sont donc appelés à mettre en œuvre des politiques nationales spécifiques d'aide au financement. Il s'agit de définir des mécanismes d'encouragement et d'incitation des investisseurs privés à financer les besoins des promoteurs en fonds de roulement et en ressources longues d'une part et d'encourager les opérateurs à la création de fonds de garantie des emprunts pour le financement des besoins en investissements. Les Etats devront également adopter des dispositions fiscales plus avantageuses en aménageant le code des investissements afin qu'il soit favorable et incitatif des investissements privés.

- **Les stratégies développées doivent favoriser une meilleure connaissance des secteurs prioritaires pour les partenaires**

S'il est vrai que « l'inconnu fait peur », il est davantage évident que par mesure de précautions, les partenaires notamment ceux du secteur privé ne s'aventurent guère dans certains secteurs stratégiques de développement du fait de la

méconnaissance desdits secteurs. C'est d'ailleurs l'une des principales causes qui justifie la faiblesse du financement agricole observée dans les pays africains. Il s'avère alors important que les éléments fondamentaux des secteurs prioritaires des pays soient convenablement présentés aux partenaires et que les atouts et forces ainsi que les faiblesses et les menaces assorties des mesures et moyens d'atténuation soient mises en exergue. Ces différents éléments qui favorisent des prises de décision objectives au niveau des partenaires ciblés, devront être constamment actualisés et devraient faire l'objet d'importantes communications tant au plan national qu'au niveau régional et international. Cela permet de démystifier les secteurs prioritaires de développement des pays, et par ricochet de lever toute équivoque ou autres préjugés susceptibles d'entraver l'implication des partenaires au niveau desdits secteurs.

Par ailleurs, les Etats doivent de plus en plus s'inscrire dans un rôle de facilitateur et de conseiller en produisant à l'attention des investisseurs privés des informations clés sur l'état des filières. Ces informations auront pour avantage d'accélérer et de guider la prise de décision d'investissement.

- **Les besoins en renforcement des capacités des différents acteurs devront être satisfaits au travers des initiatives des institutions compétentes en la matière**

La question du renforcement des capacités apparaît également ici comme fondamentale pour l'atteinte de résultats. En effet, les différents acteurs impliqués dans les initiatives de mobilisation des ressources financières notamment celles privées au profit des secteurs stratégiques de développement des pays Africains devront être assez outillés pour d'une part préparer et présenter des stratégies d'incitation attrayantes en vue de convaincre les investisseurs visés, et d'autre part organiser et gérer l'affectation réelle des fonds mobilisés au profit des secteurs ciblés. Au-delà de cela, le fait que les acteurs possèdent des compétences avérées pour identifier les secteurs porteurs et cibler des partenaires stratégiques, conditionne toute initiative de mobilisation des ressources privées. Il importe alors que des institutions spécialisées dans le domaine du renforcement des capacités se

penchent sur cette question au profit de l'essor des initiatives Etatique visant le développement en Afrique.

Références bibliographiques

- ACA (2009). Promouvoir le cajou d'Afrique dans le monde entier. African Cashew Alliance Edition 11. www.africancashewalliance.org
- ANADER (2013). Rapport de travail annuel Exercice 2012. Agence Nationale d'Appui au Développement Rural. 110p
- ARECA (2011). Les échos du Cajou. Autorité de Régulation du Coton et de l'Anacarde <http://www.areca-ci.com/>
- Banque Mondiale (2013). Vers la renaissance de la Côte d'Ivoire : Stratégie de partenariat pour la république de Côte d'Ivoire. 64p
- CCG8 (2013). *Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition : Côte d'Ivoire*. Cadre de Coopération du G8. 17p
- CCI-CI (2012). *La filière anacarde en bref : Fiche sectorielle*. Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire. www.cci.ci
- Gaoussou D. (2002). *Analyse du secteur de l'anacarde : Situation actuelle et perspective de développement*. Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI). 34p
- Konan C., Ricau P. (2010). *La filière anacarde en Côte d'Ivoire : acteurs et organisation*. INADES-RONGEAD. Commission Union Européenne. 36p
- Ndiaye A. (2008). Structuration professionnelle de la filière anacarde : Une contribution durable à la paix en Côte d'Ivoire. 24p
- Nouza M. (2014). *Filière anacarde : Sécuriser le financement de la transformation*.
- RONGEAD (2014). *Étude sur les mesures incitatives et de protection de l'industrie de l'anacarde en Côte d'Ivoire*. Projet d'Appui au Secteur Agricole en Côte d'Ivoire – MINAGRI. 22p
- SARA. (2015). Bourse des Projets. Salon internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales d'Abidjan. 223p



REMERCIEMENTS

Ce produit de connaissance fait partie d'une série de produits de la Communauté Africaine de Pratiques sur la Gestion axée sur les Résultats de Développement (AfCoP-GRD). L'objectif est de documenter les bonnes pratiques et les recommandations politiques clés sur la gestion axée sur les résultats de développement. Les produits de connaissance de l'AfCoP sont largement diffusés et sont disponibles sur le site web de l'Initiative de l'Afrique pour les Résultats (AfriK4R) : <http://afrik4r-fr.org/page/ressources>.

Cette étude de cas de l'AfCoP-GRD est un travail conjoint de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) et de la Banque Africaine de Développement (BAD) réalisé sous la supervision du Secrétaire Exécutif de l'ACBF, le Professeur Emmanuel Nnadozie. Ce produit a été préparé par une équipe du Département des Connaissances, Suivi et Evaluation (KME) de l'ACBF, sous la supervision générale de son Directeur, Dr Thomas Munthali assisté par Mme Aimtonga Makawia, Dr. Robert Nantchouang, Dr. Barassou Diawara, Mr. Kwabena Boakye, Mme Anne Edline François et Mr. Fréjus Thoto et des membres des autres départements de la Fondation.

L'ACBF est également reconnaissante envers Abloutan Olga qui a partagé le travail de recherche ayant abouti à l'élaboration de cette publication; puis Dr. Emmanuel Edoun dont les avis externes ont enrichi ce produit de connaissance. La Fondation exprime aussi sa gratitude aux membres de l'AfCoP, aux institutions partenaires de l'ACBF et à tous ceux qui ont fourni des contributions critiques pour la finalisation de ce produit. L'ACBF est reconnaissante envers la Banque Africaine de Développement qui a appuyé l'élaboration de ce produit de connaissance sous la subvention Numéro 2100150023544.

Les vues et opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la BAD et de l'ACBF.